L'Egalité de Roubaix – Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 46, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 2 au 3 novembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 28 à 7 h. 41.

LA TOUSSAINT

Dans le cimetière dont la toilette avait été soigneusement faite depuis quelques jours et dont les tombes étaient abondamment fleuries, ce fut hier à l'occasion de la Toussaint un défilé ininterrompu de parents, d'amis venant se recueillir et se souvenir.

Aux accès du cimetière on vendait les dernières fleurs et c'était, chrysanthème au bras, un véritable cortège fleuri. Un temps doux et paisible favorisa cette journée du Souvenir.

Au cours de la matinée de M. Provo, maire, s'est rendu au cimetière où il a déposé des fleurs aux monuments des morts de guerre, des victimes civiles et des sapeurs-pompiers.

Nervosité chez les enfants...

...Quand un enfant est nerveux, quand il a des sautes d'humeur inexplicables, recherchez d'abord s'il est en bonne santé. Dans la plupart des cas, vous remarquerez qu'il a des vers. Donnez-lui Lune, le Bon Vermifuge Lune, laxatif idéal des enfants de 1 à 15 ans. Existe en poudre, sirop et suppositoires. En vente chez votre pharmacien. Préparé par J. Coisnard, Docteur en médecine, et Docteur en pharmacie. F. Montant, Docteur en pharmacie, avenue Thiers, Lyon. Visa 494 P. 1418. 10101

LE MARCHE NOIR

Au cours d'une visite domiciliaire on a trouvé 11 kilos de viande et de gras chez M. Delplanque, 42 ans, débitant de boissons, 27, rue de l'Ermitage. La marchandise a été saisie et un procès-verbal dressé.

ENCORE UNE...

M. César Truffaut, 52, rue de Mouvaux, a été victime d'un bécanier qui a soustrait dans le couloir de son habitation un vélo qui y était déposé. Préjudice 2.000 fr.

Au début de la soirée Mlle Marthe Matuza, 29 ans, cuisinière, 8, avenue Gustave Delory, fut attaquée dans l'Avenue Lenôtre, par deux individus qui la suivaient depuis quelque temps. Ceux-ci la rouèrent de coups et lui dérobèrent une somme de 300 fr. Mlle Matuza qui était restée un moment inanimée put ensuite regagner le domicile de ses patrons et dut s'aliter. Une enquête est ouverte.

LE CHAPITRE DES VIOLENTS

Dans la soirée Jean Nys, 30 ans, manœuvre, 33, rue de Gibraltar à Leers et Mme Wiart, rue des Fossés, cour Decrenier, 9, s'introduisirent chez Mme Peeters, rue Henri Lefebvre, cour Lemen, 9, et la rouèrent de coups. Mme Peeters porta plainte et Nys qui était en état d'ivresse a été arrêté tandis que Mme Wiart était laissée en liberté en raison de ses charges de famille. L'enquête se poursuit.

La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des feuilles de tickets de rationnement et des cartes de lait se poursuivra, dans l'ordre suivant, salle « Henri Wetremez », rue de l'Hospice, mercredi 3 novembre.

Matin, de 8 h. 30 à 11 h. 45 ; Soir de 14 h. 15 à 17 h. 30, retardataires.

La nouvelle carte de lait ne sera remise que sur la présentation de l'ancienne et de la carte individuelle d'alimentation, dans l'ordre numérique de la distribution.

Les bureaux de l'habillement et de la chaussure seront fermés pendant la durée de la distribution, sauf pour les personnes convoquées.

POUR NOS PRISONNIERS

MARIE BELL TRIOMPHE A L'HIPPODROME DANS « CYRANO DE BERGERAC »

Un chef-d'œuvre du théâtre français..., une prestigieuse comédienne, et un but éminemment charitable, il n'en fallait pas plus pour amener la foule à l'Hippodrome qui était comble samedi soir à l'occasion de la représentation de l'immortel « Cyrano de Bergerac » d'Edmond Rostand donnée par le « Théâtre au Service des Stalags » avec le concours de Mme Marie Bell, sociétaire de la Comédie Française.

Saluons bien bas le magnifique effort de cette troupe locale qui réalisa une mise en scène luxueuse digne de l'œuvre et de sa principale interprète.

Au milieu d'une brillante et nombreuse figuration — la place nous manque pour décerner des louanges à chacun — Marie Bell, dans le rôle de Roxane, scintilla comme un pur joyau dans son écrin.

Mais il nous faut souligner l'étonnante révélation de M. Roger Van Mullem qui, dans le rôle si lourd de Cyrano, s'impose avec une aisance une autorité de professionnel.

Avec un talent incontestable, M. Van Mullem sut rendre merveilleusement toutes les nuances du héros de Rostand qu'il joua avec un panache étincelant.

Et c'est très justement que M. Roger Van Mullem fut associé dans l'ovation triomphale que recueillit Mme Marie Bell à la chute finale du rideau.

Au cours de cette soirée qui était présidée par MM. Darrouy, préfet délégué et Provo, maire de Roubaix, un tableau de Leroy mis aux enchères, toujours au profit de l'Entr'aide aux prisonniers, fut enlevé à 18.000 fr., tandis que les deux volumes de « Corps et Ames » de l'auteur roubaisien Maxence Van der Meersch atteignaient la coquette somme de 38.000 fr.

« Le Théâtre au Service des Stalags » peut se féliciter du magnifique résultat obtenu.

Le 75me anniversaire de la Société d'émulation

La Société d'Emulation fêtera le jeudi 11 novembre le 70e anniversaire de sa fondation.

C'est en effet le 12 novembre 1868, que la société vit le jour, sous l'impulsion de M. Théodore Leuridan, archiviste municipal.

Elle comptait alors une quinzaine de personnalités roubaisiennes, qui s'étaient donné pour but l'étude et la propagation des sciences, lettres, arts et industries à Roubaix.

Elles se réunissaient à l'hôtel de ville, siège légal, où chacun des membres donnait communication de ses travaux particuliers sur Roubaix et ses environs.

Le fruit de ces recherches était réuni en une publication annuelle, source de documentation locale introuvable à l'heure actuelle.

La commémoration du 75e anniversaire de la Société d'émulation donnera la preuve de sa belle vitalité.

Voici le programme de cette journée du 11 novembre : à 10 h., obit à Saint-Martin, à la mémoire des membres décédés Après l'office, visite de l'église sous la conduite de Mgr Bègne, curé-doyen, membre de la Société ; à 15 h, à la Chambre de Commerce, réunion exceptionnelle au cours de laquelle des rapports seront présentés par M l'abbé Sœwens sur « Les origines de Roubaix d'après les sources archéologiques » : par M. Georges Teneul sur la « Petite histoire industrielle et sociale de Roubaix, des origines à la Révolution » : par M. Louis Lepoutre sur « L'Effort social patronal de Roubaix-Tourcoing, de 1870 à 1914 » ; par M. Arnoult Delcourt sur « La Situation financière de la Société » et enfin par M. Albert Lestienne sur « La vie ancienne et future de la Société d'émulation ».

AUX FAMILLES DES TRAVAILLEURS EN ALLEMAGNE

« Il arrive fort souvent que les familles des travailleurs en Allemagne se heurtent à des formalités interminables, à la mauvaise volonté des administrations et se trouvent désarmées devant tant de désinvolture à leur égard. Dans ce cas-là c'est au F.S.T. qu'elles s'adressent et par lui, elles obtiennent généralement satisfaction. Le F.S.T. possède une amicale des familles des travailleurs en Allemagne qui est forte et vivante.

» Aussi toutes les familles qui ont un des leurs travaillant en Allemagne comprendront qu'il est de leur intérêt d'assister à la grande réunion du 7 Novembre qui se déroulera à 10 h. 30 à l'Hippodrome-Théâtre, Bd Gambetta à Roubaix. Des indications précises leur seront fournies qui leur permettront de faire valoir utilement leurs droits »

SECOURS NATIONAL CONSERVES FAMILIALES

Le Centre de Conserves Familiales sera fermé le mercredi 3 novembre.

ETAT CIVIL

Naissances. — Marcel Clapuyt, 31 bis, rue du Bois, cour Lemen, 9. — Marc Moulart, 323, Grande Rue. — Annie Tettelin, 25, rue Merceau. — Francis Castel, 126, rue d'Alger, cour Vanacker, 12.

Décès. — Léonard Petit, 75 ans, 35, rue de Barbieux. — Zoé Roucourt, 59 ans, 35, rue de Barbieux. — Florimond Duquesne, 56 ans, 35, rue de Barbieux. — Augustin Govaert, 79 ans, 37, rue Blanchemaille. — Auguste Steelandt, 70 ans, 16, rue Saint-Laurent. — Marie Wilde, 43 ans, épouse Pertinax, 37 bis, rue Pauvrée.

WATTRELOS

In Mémoriam. — La Fraternelle des Combattants Wattrelosiens, l'Union Nationale des Mutilés Belges, l'Union des Combattants Belges, feront célébrer cette année, le 7 novembre, à 11 h. 30, en l'Eglise Saint-Maclou, la messe anniversaire du Souvenir.

Les familles des héros morts au champ d'honneur trouveront des places réservées dans la grande nef.

CROIX

LA TOUSSAINT

Lundi à 11 h., l'Administration municipale, représentée par M. Vandenas, maire ; Priau, vice-président du Comité de guerre ; Carpentier, secrétaire général de la Mairie, s'est rendue au Cimetière où elle s'est inclinée devant le Monument aux Morts de la guerre et devant celui des Victimes du Travail. Des fleurs avaient été déposées devant chaque monument auparavant.

M. Perney, commissaire de police, membre du Comité de guerre, accompagnait la délégation.

Le paiement des soupes populaires. — Dorénavant, le paiement des tickets des soupes populaires aura lieu le jeudi, de 11 h. 30 à 12 h., au lieu de 10 h. 30 à 11 h. 30, au local du ravitaillement, 168, rue J. Jaurès : les intéressés sont priés de prendre note de ce changement d'horaire.

Consultation des nourrissons. — La première consultation des nourrissons en novembre aura lieu le mercredi 10 novembre, à la Maison des Œuvres sociales, place de la République.

Passage du contrôleur. — Le contrôleur des Contributions directes recevra à la Mairie, le mercredi 3 novembre, de 14 à 16 h., salle de l'inspection scolaire, 1er étage.

Jardins ouvriers, groupe Gaston Priau n° 2 (prisonniers libérés). — Nous rappelons aux jardiniers que la perception des cotisations et l'inscription pour les graines se font à la permanence, 132, rue Jules Guesde, Croix.

Etat civil. — Naissance : Sabatier Françoise, 30, rue Nicolas Leblanc, Lille, née à la Maternité.

Décès : Barbieux Marie, 72 ans, rue Guizot, 64.

Lisez

LES SPORTS DU NORD

le grand hebdomadaire régional

EN VENTE LE SAMEDI

LE NUMÉRO : UN FRANC

WASQUEHAL

REPARTITION DE LA VOLAILLE

Demain mercredi, dès 9 h., répartition de volaille de novembre, à la salle du ravitaillement, rue Jean-Macé. Se munir des coupons A et B.

Chez les Médaillés du travail. — Nous avons annoncé dernièrement que le groupement des Médaillés du travail de Wasquehal, qui compte 35 années d'existence, fêterait le 35e anniversaire de sa fondation le 7 novembre et qu'un banquet traditionnel serait servi à cette occasion dans la salle du restaurant de la Filature du Nord. Or, pour des raisons indépendantes de leur volonté, les dirigeants de la Société des Médaillés se sont vus dans l'obligation de reporter cette journée à une date ultérieure. Nous annoncerons prochainement la date définitive qui sera retenue.

Allocations aux vieillards et autres. — Le paiement des allocations mensuelles aux vieillards, infirmes et incurables aura lieu à la Recette municipale, 12, rue Ferrer, mercredi 10 et jeudi 11 novembre, de 9 à 12 h. On paiera également les secours aux familles, les allocations aux femmes en couches et les primes d'allaitement maternel.

Visite médicale des nourrissons. — Mercredi 3 novembre, à 15 h.; consultation des nourrissons à l'école maternelle rue Delerue, pour les mamans du Centre et du Noir-Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

Réouverture des soupes populaires. — Les scolaires qui avaient été suspendues durant les grandes vacances annuelles recommenceront à être servies dans toutes les écoles de la ville à partir de mercredi 3 Novembre.

Les allocations militaires et les délégations familiales qui étaient payées jusqu'alors par la Receveuse des Postes, seront payées dorénavant à la Recette Municipale, 12, rue Ferrer.

Bonne nouvelle pour les vieillards. — L'allocation mensuelle accordée aux vieillards, infirmes et incurables assistés à domicile, est augmentée de 40 fr. par mois à dater du 1er Juillet. Les bénéficiaires percevront donc lors du prochain paiement, un rappel de 160 francs.

Les repas à emporter aux vieillards. — Les inscriptions pour les repas à emporter accordés gratuitement aux vieillards de 65 ans et plus, démunis de ressources ou dont les ressources sont très réduites pour s'assurer un ravitaillement suffisant, seront reçues vendredi 5 Novembre, de 9 h. à midi, au restaurant de la Filature du Nord, pour le Centre et le Noir-Bonnet et de 14 à 17 h., à la salle-annexe rue de Roubaix, pour le Capreau et la Planche au Riez. Il est rappelé que les bénéficiaires actuels doivent renouveler leurs inscription toutes les quinzaines.

Des cartes de chemin de fer pour les mutilés. — Les mutilés de guerre de 25 % et plus dont la carte d'invalidité donnant droit à réduction de tarif sur les chemins de fer arrive à expiration avant la fin de l'année, sont priés d'en demander le renouvellement, dès maintenant, à la Mairie, 5e guichet. Il y a lieu de présenter le livret de pension, la carte à échanger et une nouvelle photo de 3 sur 4.

Etat civil. — Naissance : Nelly Desmet, rue Coli, 266.

FLERS

UN RECIDIVISTE DU MARCHE NOIR

Des inspecteurs du Contrôle Economique de Roubaix, en tournée à Flers, ont découvert dans le frigidaire de M Demadrille, boucher, 104, rue Jean Jaurès, 46 kilos de viande de bœuf, 19 kilos de veau, 6 kilos de mouton et 13 kilos de suif. Une telle abondance de viande, en dehors du ravitaillement, obligea le commerçant à s'expliquer ; cette marchandise provenait, déclara-t-il, d'un inconnu à qui il l'avait achetée, sans tickets de rationnement ! Elle devait être vendue à sa clientèle habituelle, comme d'ailleurs cela se faisait d'ordinaire par lui depuis un certain temps.

Cette dernière déclaration ne surprit pas le moins du monde les contrôleurs, car ce boucher a déjà été condamné à un mois de prison et 20.000 fr. d'amende par le Tribunal Correctionnel de Lille, en Janvier 1941, pour abatage clandestin. En outre, il a fait l'objet, en Janvier 1943, d'un autre procès-verbal pour achat et vente irrégulière de viande. Mais ces procès ne l'ont pas corrigé. Il continue. M. Perney, commissaire de police de Croix et Flers, lui a infligé une nouvelle affaire qui sera appelée devant la même juridiction.

Centre d'entr'aide du Stalag VIII C

Ce programme sera dirigé par M. J. Deschepper, maître de chapelle. Aux grandes orgues, M. Stephen Dubois, titulaire.

Dimanche 23 octobre, sous la présidence d'Alphonse Watine, délégué départemental du Centre d'entr'aide du VIII C, a eu lieu au Café Belle-Vue, à Roubaix, la première réunion de tous les rapatriés de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos et environs du Stalag VIII C.

Cette réunion placée sous le signe de la solidarité et de l'entr'aide a permis à Alphonse Watine d'exposer les buts d'activité envers les camarades nécessiteux encore dans le camp VIII C et leurs familles ; différents échanges de vue ont eu lieu en vue d'intensifier l'action d'entr'aide et de resserrer encore s'il se peut les liens de fraternelle amitié qui unissent les rapatriés à leurs camarades encore en captivité.

Les camarades rapatriés du VIII C qui n'auraient pas été touchés par la récente convocation, sont priés d'envoyer leur adresse :

1. Pour **Roubaix, Wattrelos, Lys, Lannoy et Hem** : Liévin Oudar, 40, rue Colbert, à Roubaix.
2. Pour **Tourcoing, Mouvaux, Marcq** : Léon Demeerleer, 140, rue Auber, à Tourcoing.
3. Pour **Croix, Wasquehal** : Marcel Carpentier, 38, rue Chevreul, à Croix.

LYS-LEZ-LANNOY

Service d'ébouage. — Contrairement à ce qui a été prévu, le service d'ébouage passera vendredi 5 Novembre, dans le quartier de la rue Jules Guesde et de Lannoy et ne fonctionnera pas demain, mercredi.

ASCQ

INTOXICATION PAR SOMNIFERE

Dans la soirée, on a amené à La Fraternité de Roubaix, M. Gérard Nuytten, 16 ans, demeurant au Pavé de Sainghin, 2, qui avait ainsi une forte intoxication par suite de l'emploi d'un somnifère. Le malade avait reçu les premiers soins de M. le Docteur Denis. Son état est satisfaisant.

HALLUIN

Etat Civil. — Naissance : Jacques Mahieu, rue Palestine, 24.

RONCQ

AU CONSEIL MUNICIPAL

LE BUDGET DE 1944 QUI S'ÉLÈVE A 1.447.394 frs A ÉTÉ VOTÉ ET LA SUPPRESSION DE L'OCTROI APPROUVÉE

A la Mairie s'est tenue une importante réunion du Conseil municipal sous la présidence de M. Bonduel, maire.

Les crédits supplémentaires. — Le Conseil vote un ensemble de crédits supplémentaires se chiffrant à 20.000 fr., notamment : assurance des sapeurs-pompiers : 5.000 fr. ; frais de perception des licences de débits de boissons : 3.500 fr. ; entretien du gymnase et du terrain de sports : 500 fr. ; frais de perception de taxes municipales : 4.000 fr. ; frais de procès Mutuelle du Commerce et de l'Industrie : 7.000 fr. ; acquisition matériel incendie : 2.000 francs ; indemnité à l'ingénieur des Ponts et Chaussées : 6.000 fr. ; indemnité du chef cantonnier : 1.000 francs.

Service vicinal. — Les prévisions de budget pour l'exercice 1944 sont approuvées et s'équilibrent en recettes et dépenses à la somme de 81.475 fr. 50.

Hospice. — Le Conseil approuve le budget de l'Hospice pour 1944 ; en recettes, 395.800 fr.; en dépenses, 395.130 fr. ; excédent de recettes de 670 fr.

Bureau de bienfaisance. — Budget approuvé pour 1944 se chiffrant en recettes et dépenses à la somme de 102.700 fr.

LE BUDGET PRIMITIF DE 1944

M. le maire présente le budget communal pour 1944 qui présente en recettes 1.359.219 fr. 40 et en dépenses 1.447.394 fr. 40, d'où un excédent des dépenses se chiffrant à 88.175 fr. Il fait remarquer l'anomalie existant qui constate en la présentation du budget en déficit, justifié pour une somme de 81.475 francs 50 figurant au budget vicinal, qui ne sera pas employé, et une somme de 7.000 fr. figurant comme subvention école publique qui se trouve en suspens d'emploi.

M. Bonduel, maire, souligne que ce budget présente encore six centimes additionnels de moins sur l'année précédente.

Dans la discussion du budget, le Conseil est appelé à prendre plusieurs décisions. **Pour l'Octroi**, les charges sont trop lourdes comparativement aux recettes, et après explications du maire, le Conseil vote la suppression de l'Octroi dès le 1er janvier 1944 avec institution d'une taxe de remplacement, dite « taxe sur les ventes au détail » de 0 fr. 50 pour cent, qui sera perçue par les Contributions indirectes et qui produirait annuellement 70.000 fr.

Services du ravitaillement. — Au budget, figure une dépense de cent mille francs. M. le maire explique que l'Etat alloue une subvention de 17.000 fr. et que la commune doit parfaire au reste des dépenses de fonctionnement de ces services. C'est ainsi que pour ce personnel auxiliaire le Conseil, dans sa dernière réunion, avait voté des augmentations de traitement, dont une partie allouée en 1943 et l'autre dès janvier 1944. Le Conseil vote les chiffres de ces augmentations.

Employés chargés de famille. — Par circulaire préfectorale du 2 août, les communes sont autorisées à allouer au personnel des suppléments familiaux de traitements aux employés chargés de famille : 5 % pour un et deux enfants; 15 % pour trois enfants et 25 % pour quatre enfants, suppléments en sus des allocations.

Le Conseil prend une délibération allouant au titre des frais de travaux de voirie (entretien voirie urbaine et chemins ruraux) une somme de 7.500 fr. à la Caisse de l'Association des ingénieurs vicinaux du département du Nord et une somme de 1.000 fr. au chef cantonnier.

A la rubrique « Assistance sociale » une somme de 24.000 fr. est prévue. M. le maire fait connaître que par décision supérieure, l'assistante sociale actuellement en fonctions dans la commune sera supprimée dès janvier 1944, passant au service direct de l'Etat. Le Conseil sera appelé ultérieurement à examiner cette situation.

Une somme de 10.000 fr. est inscrite comme primes à la natalité. M. le docteur Béal, adjoint, fait approuver par le Conseil ces propositions, effet au 1er janvier 1944 : à partir du 3e enfant vivant, un an de présence dans la commune, 300 francs au 3e, 400 fr. au 4e et 500 fr. chaque enfant en sus. Il souligne que la moitié de la dépense est prise à charge par le Conseil départemental.

A la rubrique « Indemnités de cherté de vie aux retraités » une somme de 14.000 fr. est prévue. M. le maire demande au Conseil de voter une augmentation de l'indemnité allouée aux retraités communaux et aux veuves de retraités. C'est ainsi qu'un retraité communal verra son indemnité de 60 fr. par mois passée à 150 fr. et les veuves de retraités de 30 à 90 fr. par mois. La dépense sera de l'ordre de 8.000 francs pour la commune, annuellement.

Une somme de 7.000 fr. est votée par le Conseil comme subvention aux sinistrés comme geste de solidarité envers ces habitants cruellement éprouvés par la guerre. M. le Préfet décide de l'affectation de cette somme.

M. Pennel, conseiller du Blanc-Four, demande l'installation d'une bouche d'incendie en haut du quartier de la Rousselle. Le devis présenté par la Compagnie des Eaux estime la dépense à 3.745 fr. Dans ce quartier existe quatre fermes et des maisons ouvrières. Le Conseil donne son approbation à ce projet.

M. Emile Six demande que l'on procède au nettoyage du ruisseau de la rue des Cayennes, particulièrement infecte en face des habitations.

M. Désiré Coisne demande une amélioration du service d'enlèvement des ordures dans certaines rues. Plusieurs conseillers signalent le fait existant également au Blanc-Four.

Ramassage des volailles. — Il est rappelé aux cultivateurs que les volailles doivent être livrées mercredi 3 novembre, de 8 à 12 heures, chez M. Mortier, rue de la Latte.

MOUVAUX

Retraite ouvrière et paysanne. — Le paiement de la retraite ouvrière et paysanne et de la retraite vieux travailleurs, aura lieu le mercredi 3 novembre, de 9 à 10 heures.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE GRANDE MANIFESTATION MUSICALE A NOTRE-DAME DES VICTOIRES

A l'occasion de la fête de l'Adoration à la paroisse Notre-Dame des Victoires (Marcq-Pont), le dimanche 7 novembre, les chœurs mixtes de Notre-Dame, les « Petits Chanteurs de Notre-Dame » et l'orchestre symphonique de Marcq, ont décidé de donner à la grand' messe de 10 heures, un programme spécial.

Cet ensemble de 120 exécutants interprétera en effet, la « Messe solennelle » pour 2 chœurs, 2 orgues et orchestre de Charles-Marie Widor puis « Dextera Domini » pour chœur et orchestre de César Franck et le « Psaume 150 » également de César Frank.

Etat Civil. — Naissances : Marie-Thérèse Le Briz, rue Meunier, 92.

Publications : René Werbrouck, tôlier à Wasquehal et Denise Macout, emballeuse, rue du Quesne, 248 ; André Blondel, décorateur à Lille et Nelly Keerle, sténo-dactylo, rue de la Brasserie, 48 ; Pierre Vanhoute, sculpteur, rue du Boulevard, 337 et Suzanne Rajaud, secrétaire à Aubervillers ; Laurent Vannimenus, docteur rue de l'Eglise, 3 et Georgette Vienne, ingénieur à Tourcoing ; René Bouillet, employé, avenue de la République, 231 et Jeanne Desmoulez, s. p. à Saint-André.

Décès : Hector Beddeleem, 64 ans, rue du Lazaro, 44 ; Robert Catrix, boucher, 35 ans, chemin du Halage; Jeannine Cotton, 2 mois, rue du Plouich, 52 bis ; Adolphe Lapeire, 67 ans, rue Meunier, 61.

Ne laissez plus la **Digestion Paresseuse** *empoisonner votre vie*

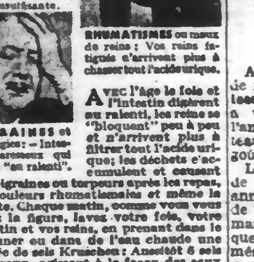

Avec l'âge le foie et l'intestin digèrent au ralenti, les reins se "bloquent" peu à peu et n'arrivent plus à filtrer tout l'acide urique; les déchets s'accumulent et causent les migraines ou torpeurs après les repas, les douleurs rhumatismales et même la goutte. Chaque matin, comme vous vous lavez la figure, lavez votre foie, votre intestin et vos reins, en prenant dans le déjeuner ou dans de l'eau chaude une pincée de sels Kruschen : Aussitôt 6 sels minéraux, agissant à la façon des eaux de sources thermales réputées (telles que celles de Carlsbad et d'Epsom), vous obligent à évacuer naturellement et complètement. Les poisons sont dissous et expulsés au fur et à mesure qu'ils se forment; Migraines et douleurs de l'acide urique, rapidement soulagées, finissent par disparaître. Le foie et les reins sont décongestionnés, l'intestin est stimulé. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Sels Kruschen. Tous pharm. Lab. du Bac, 46, r. du Bac, Asnières. Visa n° 21 P. 7020.

Tribunal correctionnel DE LILLE

Le bien d'autrui. — 6 mois d'emprisonnement à Louis Bouvry, 47 ans, rue Beaurevaerd, à **Roubaix**, pour recel de vêtements provenant des établissements Rapid-Stoppage.

— Pour vol de papier au préjudice des Etablissements Tangry et Gourlet à **Lille**, 6 mois d'emprisonnement à Charles Fontaine, 28 ans, chef d'équipe, rue Bernard à Lambersart ; 4 mois à Fontaine Fleury 20 ans, coupeur, rue Philippe-de-Girard, à Lomme. Pour recel de ce papier, 1 mois, avec sursis, aux femmes de ces deux voleurs.

— 1 mois avec sursis et 300 francs d'amende à Cyrille Derumaux, 53 ans, demeurant à **Comines**, qui a frappé sa voisine avec un sabot.

Les bobines de rayonne. — 1 mois d'emprisonnement avec sursis et 600 fr. d'amende à Jeannine Delcroix, femme Codron, 19 ans, rue Faidherbe, à **Wattrelos**, pour avoir dérobé 14 bobines de rayonne et une feuille de cuir au préjudice d'autrui.

Après le cambriolage. — Dans la nuit du 28 avril 1943, un cambriolage fut perpétré aux Etablissements Vignolle, boulevard de Metz à **Roubaix**. Le mur de clôture fut escaladé et les cambrioleurs, après avoir traversé les jardins et démastiqué les vitres du bâtiment pénétrèrent dans l'usine où ils enlevèrent des marchandises, notamment 1.147 paires de chaussettes.

Le lendemain, dans la nuit encore les Etablissements Deleersyder, rue Pierre de Roubaix, reçurent également la visite de cambrioleurs qui enlevèrent de la lingerie, de la layette à concurrence d'une somme de 17.500 francs.

Bien entendu, ces marchandises furent écoulées sur le marché noir à des prix excessifs.

Pour vol, complicité et hausse illicite, 3 ans d'emprisonnement à Narcisse Lelièvre, 32 ans, rue Henri Lefebvre à **Roubaix**, et à Henri Lelièvre, 22 ans même rue. Ils ont en outre été frappé de 5 ans d'interdiction de séjour.

Paul Véragne, 19 ans, boulevard de Metz à **Roubaix**, a été condamné à deux ans d'emprisonnement ; Louis Véragne, 18 ans, même adresse, à 1 an ; Alphonse Eggermond, 25 ans, rue Daubenton à **Roubaix**, à 18 mois.

Deux autres inculpés, Marcel Loquet, rue Turgot, cité St-Joseph à **Roubaix**, et Raymond Veys, rue Meyerber à **Roubaix**, ont été condamné à 2 mois et 6.000 francs d'amende.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.88), sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

LA TOUSSAINT

Favorisée par un temps exceptionnellement doux, la fête de la Toussaint fut marquée par les traditionnelles visites aux tombes des parents et amis, dans les cimetières de la ville. Aux abords des nécropoles, on ne voyait que fleurs et surtout chrysanthèmes et pendant toute la journée, ce fut un flot incessant de visiteurs.

Aucune manifestation officielle n'était autorisée, cependant pour marquer cette journée du Souvenir, M. Marescaux, député-maire, accompagné de MM. P. Ballois, adjoint, et Goubert, secrétaire général de la mairie, est allé déposer des gerbes et couronnes aux monuments aux morts du cimetière principal à 10 h. 30 et à celui du Blanc-Seau une demi- heure plus tard.

Le poivrot avait le magot

Jérôme Cossement, chauffeur de chaudières, 74, rue des Girondins, fut trouvé ivre-mort dans la rue par une patrouille de police et emmené au poste. Là quand on le fouilla on eut la surprise de trouver sur lui une somme de 32.322 fr. Lorsqu'il fut dégrisé Cossement après bien des réticences dut reconnaître qu'il avait trouvé cette somme la veille, dans la rue Saint-Jacques, et qu'il avait décidé de conserver le magot.

Il a été déféré au Parquet pour vol.

DECOUVERTE D'UN STOCK DE TEXTILES

Les inspecteurs Parsy et Billet ont découvert au cours d'une visite domiciliaire chez Mme Defoin, rue des Chats-Huants à Roncq, tout un stock de matières textiles : notamment 358 fuseaux, 147 bobines de laine, 147 pull-over avec des maillots de corps, etc..., ainsi que 5 machines à tricoter. D'autre part certaines de ces marchandises furent reconnues comme ayant été volées aux Etablissements Cauliez-Delcoutre à Tourcoing.

Mme Defoin sera poursuivie pour recel de marchandises volées et création de commerce sans autorisation. Les matières textiles ont été saisies.

UNE DISPARITION

M. Oscar Delrue, valet de chambre, rue du Halot, impasse Dhalluin, 3, a disparu de son domicile depuis le 30. Des recherches ont été entreprises.

CENTRAL CINE

AMOUR, GAIETE, SPORT, dans

LE GRAND COMBAT

avec L. Baroux - Suzanne Dehelly
J. Gaillard - Blanchette Brunoy

MARDI, SOIREE A 19 h. 30

UNE REVUE DU «BROUTTEUX» SERA INTERPRÉTÉE DANS NOS QUARTIERS

A l'occasion du 95e anniversaire de notre poète local, M. **Jules Watteeuw**, la troupe « Les Concertos » a voulu renouveler son geste de l'an dernier et remettre sur le plateau les œuvres patoisantes et si goûtées de notre cher «Broutteux».

L'infatigable président-directeur de cette troupe a voulu, pour cet anniversaire, entreprendre un coup de maître en donnant, sur la demande de M. Watteeuw, la revue que celui-ci a composée et jouée lui-même lors de son 60e anniversaire en 1908, c'est-à-dire « La Revue du Broutteux de 1908 », pièce patoisante en 3 actes, dans laquelle tous les personnages créés par notre poète défileront sur scène, répétant les monologues et chansonnettes dont Tourcoing est si fière.

Nous apprenons que « Les Concertos » donneront sept représentations de cette œuvre, de façon à ce que chaque quartier puisse en profiter.

La régie de toutes ces représentations patoisantes a été confiée à l'artiste renommée Mme Adrienne Renard, qui depuis plus de 15 ans s'occupe de la question théâtrale.

De plus, la direction des Concertos s'est assuré pour ces réunions de gala, le concours de l'écrivain Joseph Michalack, rentré récemment de captivité, qui se fera un plaisir de présenter les acteurs.

Nous avisons les personnes qui ont reçu une invitation du S. I. « Les Amis de Tourcoing » que la première représentation aura lieu le samedi 6 novembre, à 17 heures.

Nous espérons que les Tourquennois répondront nombreux à cet appel et que la recette de toutes ces séances qui sera versée intégralement à notre « Broutteux » M. Jules Watteeuw, contribuera à lui assurer une heureuse vieillesse. Ce sont d'ailleurs tous les vœux que forment les vrais Tourquennois.

Sociétés et Comités

Comité d'action artisanale de Tourcoing et ses cantons. — Permanence mercredi, de 14 à 18 h., à l'annexe de l'Institut Colbert, 50, rue du Haze. Pour renseignements artisanaux, législation, fiscalité, contentieux, questionnaire de Chambre de Métiers, délivrance de bons matières, carte d'acheteur. Vérification des feuilles d'impôts.

Les difficultés actuelles : transports, verrerie, etc..., nous empêchent souvent de vous satisfaire. Pardonnez-nous, et patientez.

ETAT CIVIL

Naissances. — Isabelle Descamps, rue Jules-Watteeuw, 24.

Publications. — Georges Nollet, constructeur, rue du Docteur-Dewyn, 31, et Jeanne Libbrecht, s.p., chemin Fd.-Forest, 282 ; Achille Vansteenkiste, journalier à Roncq, et Germaine Thuillier, doubleuse, rue Winoc-Chocquel, 127.

Décès. — Albert Barbe, 39 ans, peintre, dom. à Roncq, décédé rue Malcense, 175 ; Clara Dejaegère, 77 ans, sp., veuve César Saffers, rue Marengo, 15; Blanche Balcaen, 55 ans, s.p., épouse Paul Willecomme, rue Basse, imp. Catteau, 2 ; Pascal Dedène, 1 an, rue Blaise-Pascal, 18, décédé rue Yser, 332 ; Romanie Dhaese, 70 ans, épouse Louis Chuin, rue des Girondins 36.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Autour d'une mort mystérieuse

LE PARQUET EST DESCENDU SUR LES LIEUX

Le Parquet de Courtrai est descendu à **Mouscron** à l'effet d'enquêter au sujet d'une mort mystérieuse qui remonte à cinq mois environ.

A cette époque, M. Polydore Marchand, demeurant 43, rue du Costert, fut trouvé pendu dans sa chambre à coucher. Rien de suspect ne fut découvert à ce moment et le permis d'inhumer fut délivré sans réserve. Toutefois, sans doute à la suite d'indications troublantes portées à la connaissance de la justice, le Parquet de Courtrai a décidé d'ouvrir une instruction complémentaire en vue de vérifier les faits. Et c'est ainsi qu'il a été procédé à l'exhumation au cimetière du Centre et à l'autopsie du corps de M. Marchand, opération qui a été pratiquée à la morgue de l'hôpital civil.

L'examen du cadavre dira si la mort fut volontaire ou la pendaison simulée.

Les Sports à Roubaix-Tourcoing

BOXE

LE GALA DES PRISONNIERS LIBERES A CROIX

C'est le dimanche 7 Novembre, à 15 h., salle des fêtes de la ville de Croix qu'aura lieu le grand gala de boxe au profit des œuvres du Comité d'entr'aide des prisonniers libérés de la ville avec le concours du Boxing-club Linsellois, sous la présidence de M. Edmond Billard.

Les juges et arbitres seront désignés par M. Gremeaux, délégué général de la Fédération Nationale de boxe de la zone Nord.

Au programme : Michel Dehoucq, 54 kgs du B.C.L. contre Klonowski Pierre, 56 kgs tous deux brillants vainqueurs de nombreux matches ; Noyelle contre Dupagny ; Henneuse contre Piette ; Sleuw contre Louger, Mathy contre Ducatillon ; Deberge contre Ocre ; Bayeul contre Wattrelos. Prix des places : 60, 40, 20 et 10.

Cartes en vente salle des fêtes de Croix ; Dubus, rue du Chemin de fer à Roubaix et au café du Centre à Tourcoing.

SOLITUDE DU CŒUR

Par Claude VÉLA

— 44 —

— C'est bien la meilleure preuve qu'ils avaient rendez-vous ! affirma Mlle Préniche, surexcitée. Seulement, ils ne voulaient pas qu'on s'en aperçoive. Qui sait s'ils ne sont pas mêlés à cette affaire de cambriolage ? Quand on se cache, c'est louche !

Après une pause, elle reprit, haussant le ton :

— Tout de même, c'est trop fort ! Cette petite Brunoy essaye d'accaparer tous les célibataires qui l'approchent ! Après l'étudiant, le banquier, puis ce pauvre M. Bazugue, un homme si bien, le modèle des fils, et avec une si belle carrière !...

Pontouvre cracha sur son torchon et se mit à frotter la table en bois vert de 1860.

— C'est-y que vous auriez voulu le banquier pour vous, m'zelle Préniche ? Pasque l'étudiant, l'est un peu jeune, bonnes gens, mais le banquier, l'est un peu loin, à c't'heure !

— Il ne s'agit pas de moi, Dieu merci ! glapit Ernestine, et je ne sais pourquoi vous me mettez en cause, Pontouvre.

Dans un froissement de journaux, la voix de Bouex s'éleva derrière les cartons : Vous ne savez pas tout !

— Quoi ? qu'y a-t-il encore ?

Au-dessus du rempart de cartons, on vit apparaître la figure chafouine de l'employé, plissée par un sourire moqueur.

— Et puis, ils sont revenus ce matin, voilà !

— Oh ! Mais comment le savez-vous ?

— J'avais été chercher les journaux à la gare, en me promenant. C'est comme cela que je les ai vus. Ils ont pris un taxi...

— Ensemble ? interrompit Ernestine hors d'elle.

— Oui, et M. Bazugue a donné l'adresse de la maison de la Banque.

— Alors, fit Pontouvre, alors c'est pas en enlèvement, et, pis qu'ils retournent, c'est pas non plus qu'ils sont complices... Tout ça, tout ça, l'est ben drôle, pour sûr...

— Qu'est-ce qui-qui-qui est drôle. Pon-pon-pon-tou-tou-touvre ?

Personne n'avait entendu M. Simard ouvrir la porte, et tous tressaillirent. Depuis combien de temps les écoutait-il ? Nul ne savait au juste ce que pensait le chef de bureau, ni de quel côté il s'était rangé. Pour ou contre Claudette ? Chacun avait l'impression que ce veuf, encore jeune, sinon séduisant, soutenait Mlle Brunoy, et l'on n'osait se livrer en sa présence à des commentaires désobligeants pour la jeune rédactrice.

— Ben, m'sieur Simard, répondit le garçon de bureau, avec un regard sournois, c'est ben drôle, c'te table en bois vert qui veut pas briller, depis le temps que je la frotte, hein ?

Le chef de bureau promena autour de lui un vague et inutile regard de ses yeux myopes ; sentant qu'il allait bégayer, il n'osa rien ajouter et se contenta d'ordonner à Pisany d'aller chercher le cou-cou-cou-courrier. Quand il eut refermé la porte, Ernestine siffla :

— Chaque fois qu'on parle de cette petite Brunoy, il arrive ! C'est à croire qu'elle l'attire même sans être présente ! Un de plus... Elle peut être fière de sa collection...

— Oh ! dit Pontouvre, comme béguin, l'est point très frais, m'sieur Simard, pour la demoiselle de Paris !

Il ramassa son chiffon et se dirigea vers la porte. S'il n'aimait pas Claudette, il détestait Ernestine et trouvait une joie profonde à vanter la première pour faire enrager la seconde. Juste avant de sortir, il jeta par-dessus l'épaule :

— Il serait mieux pour vous, m'zelle Préniche !

— Elle allait retrouver cet individu, je vous l'affirme.

— Mais puisqu'il n'était pas encore parti ?

— Alors, c'est lui qui devait la rejoindre. On change de nom, on se marie, et l'on profite de l'argent des autres !

— Comment expliquez-vous le retour de Mlle Brunoy ?

— Ça, c'est un coup de théâtre.

— Non, c'est le juge qui l'a «faite» rentrer ; j'ai des renseignements de bonne source.

— Mais M. Bazugue, quel rôle joue-t-il là-dedans ?

— Pour moi, il est de la police secrète.

— Oh ! un homme si bien !

Autour de la table où le couvert n'était pas mis, ces dames faisaient un vacarme de volière. Mlle Ménécie arriva, le corsage houleux de sanglots mal contenus, en portant une pile d'assiettes.

— Excusez-moi, mesdames, ce pauvre amour vient d'avoir une crise... Il est bien mal...

Mais Fifi n'intéressait plus personne.

— Avez-vous vu M. Vélines ? demanda Mme Ballans.

— Non, il est toujours à la maison de la Banque. Lui qui savait si bien frictionner Fifi ! M'abandonner dans un moment pareil ! Je suis trop malheureuse...

Ses larmes s'écrasaient en taches rondes sur la nappe. Mme Cadolive se détourna d'un air dégoûté.

— Ne vous inquiétez pas trop, fit Radegonde, bonne fille ; il peut guérir, vous savez.

Ida secoua la tête :

— Pas à son âge... Et le moral est si mauvais !...

Elle sortit pour chercher les verres ; ces dames haussèrent les épaules. Il n'y a rien à en tirer ! Elle est ridicule !

Mme Cadolive revint au sujet qui les passionnait.

— Et la dactylo, quel rôle joue-t-elle dans l'histoire ?

— Cette péronnelle ? Soyez sûre qu'elle a su en tirer son profit. D'ailleurs, on parle de faux...

— Ne va-t-on pas inculper son mari ?

— Il pleure nuit et jour et proteste de son innocence.

— Vous ne me ferez pas croire cela ! Comment, il aurait placé ces actions sans savoir qu'elles ne valaient rien ? Allons donc ! Ce petit ménage était de mèche avec l'escroc... Ils en ont profité ! Les toilettes de Mme Loubert, les costumes du mari, l'auto, et les meilleurs morceaux chez le boucher, et les primeurs chez la fruitière, et tout, et tout...

— Je ne comprends pas qu'ils soient encore en liberté.

Tandis que l'affaire Auzouer défrayait toutes les conversations, le juge poursuivait ses interrogatoires.

Parmi ses larmes, la pauvre Lyly maintenait ses premières déclarations.

Non, elle ne savait rien, ne se doutait de rien. Dans l'attitude de son patron, rien d'étrange ne l'avait jamais frappée. S'il était bon ? Oh oui !... Ici, les larmes redoublaient. Ses toilettes? M. Auzouer les payait; il disait que c'était nécessaire de « représenter » pour inspirer confiance aux clients. Non, elle n'avait rien d'autre à dire... Ces lettres ? Oui, elle les avait signées quand Auzouer avait le bras paralysé de rhumatismes... Puisqu'il lui en donnait l'ordre, ce n'était pas un faux, voyons !

— Enfin, mon enfant, pourquoi tant de pleurs ? insistait le magistrat. Evidemment, vous perdez une bonne place, mais cela ne justifie pas un pareil désespoir.

— Je suis si fatiguée, si émue, monsieur le juge !...

Lyly suivait scrupuleusement les conseils de Martial.

— Dites tout ce qui peut servir à l'enquête, avait recommandé l'étudiant ; mais gardez pour vous ce qui pourrait détruire votre foyer.

(A suivre).

ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU TRÉSOR

3 1/2 % NET D'IMPÔTS

AMORTISSABLES EN TRENTE ANS

PRIX D'ÉMISSION : 4.925 frs

par obligation de 5.000 frs

sous déduction de l'intérêt afférent à la période 26 Oct.-15 Nov. 1943

SOIT NET : 4.915 frs

INCONVERTIBILITÉ ASSURÉE JUSQU'AU 1er JANVIER 1948

L'Emission sera close sans préavis

ON SOUSCRIT PARTOUT